

# Co-Psy et DCIO: Info rapide N°6 Novembre 2016

*Une étape décisive est franchie !*



Le projet de décret portant création du corps de psychologues de l'éducation nationale a été soumis au comité technique ministériel le 16 Novembre. Il a reçu un avis favorable grâce aux voix de la FSU (6), de l'UNSA (4) et de la FGAF (1). Le SGEN-CFDT (1), la CGT (1) et FO (2) ont voté contre.

17 Novembre 2016

## Sommaire

*-Le décret reçoit un avis favorable au CTM - -*

Il marque une étape historique pour la reconnaissance de l'apport de la psychologie à la réussite scolaire et à la création des conditions d'un développement psychologique et social harmonieux, débouchant sur des projets d'orientation ambitieux pour tous.

La FSU avait désigné deux experts, une psychologue du premier degré et une conseillère d'orientation-psychologue, pour apporter le point de vue de la profession sur le contenu de ce texte.

Le Snes-FSU et le Snuipp -FSU ont travaillé depuis deux ans et demi pour renforcer l'ancrage des Co-Psy et des DCIO dans l'Ecole, face aux tentatives de transfert des CIO et des personnels aux régions, pour préserver les missions des deux spécialités, pour acter des avancées sur le plan de la carrière et des rémunérations.

Le texte auquel nous avons abouti, fruit d'une concertation approfondie, respecte les champs de compétence et les spécificités du premier comme du second degré, permet de mettre fin à l'injustice dont les Co-Psy sont victimes depuis tant d'années et ouvre de nouvelles perspectives de carrière tant pour les Directeurs que pour les Conseillers

Le décret doit encore être examiné au Conseil supérieur de la fonction publique et au Conseil d'Etat. Il sera suivi d'une série de textes complémentaires portant sur les indemnités, les obligations de service l'évaluation et l'organisation de la formation pour lesquels le SNES continuera à porter ses propositions.

Cette victoire de la profession est un encouragement à poursuivre la mobilisation que nous avons engagée pour un réseau de CIO à la hauteur des ambitions du nouveau corps

Le SNES-FSU appelle les collègues à s'appuyer sur cette victoire de la profession pour continuer les combats en cours sur la carte des CIO afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et des créations de postes.



**Pour être soutenu dans votre quotidien professionnel, échanger sur le métier et les pratiques et défendre la profession,**

**Rejoignez le SNES-FSU !**